

## Conseil d'école du 15 Novembre 2022

### Ecole maternelle Romain Rolland

#### Participants

Rama Hajjaj, directrice et enseignante classe 6  
Henri Hourmat, enseignante classe 1  
Nathalie Bombré, classe 2  
Gaëlle Decaens, classe 3  
Sandra Barabinot, classe 4  
Elise Lauvernay, classe 5  
Sophie Laubie, représentante des parents d'élèves API  
Laurence Vintejou, représentante des parents d'élèves API  
Emilie Madigou, représentante des parents d'élèves API  
Sémia Djemili, représentante des parents d'élèves API  
Samia Dougat, représentante des parents d'élèves FCPE  
Laurent Richard, représentant de parents d'élèves FCPE  
Séverine Aaron, représentante de parents d'élèves FCPE  
Simon Bernstein, conseiller municipal déléguée à l'éducation et affaires sociales

#### Ordre du jour

- Présentation, résultat des élections
- Règlement intérieur
- Bilan de la rentrée
- RASED, AESH, médecin scolaire
- Projets
- Sécurité
- Mutualisation des locaux avec le périscolaire
- Travaux
- Coopérative

#### 1/ Présentation, résultat des élections

##### *Structure des classes:*

- classe 1, Henri Hourmat (Moyenne section): 25 élèves
- classe 2, Nathalie Bombré (Grande section): 25 élèves
- classe 3, Gaëlle Decaens (Petite/Moyenne section): 26 élèves
- classe 4, Sandra Barabinot (Petite/Grande section): 22 élèves
- classe 5, Elise Lauvernay (Grande section): 25 élèves
- classe 6, Rama Hajjaj (Petite section): 24 élèves
- classe 7, Sarah Savy (Petite section): 22 élèves

### *Elections:*

Les élections de représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre. La participation a été très bonne. Elle s'est élevée à 45,57% contre 32,8% l'an dernier. La liste API a remporté cinq sièges sur sept, et la liste FCPE deux.

## **2/ Règlement intérieur**

Le règlement présenté est une déclinaison du règlement départemental type et qu'il est possible de s'y référer pour obtenir plus d'informations. Après lecture, le règlement a été adopté par le conseil d'école à l'unanimité.

## **3/ Bilan de la rentrée**

La rentrée s'est déroulée de manière satisfaisante. La rentrée des Petites sections a été échelonnée, avec une demi-journée d'accueil et des accueils en demi-groupes.

Des représentants de parents demandent s'il serait possible d'avoir plus tôt l'affichage des listes pour la rentrée des enfants de Petite section pour pouvoir mieux s'organiser. L'équipe enseignante explique que l'affichage des classes a été tardif car il y a eu beaucoup d'inscriptions au dernier moment, jusqu'à la veille de la rentrée, en raison notamment des déménagements.

## **4/ RASED, AESH, médecin scolaire**

- *RASED*

Le rôle du Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (Rased) est d'apporter une aide spécialisée en prévention. Il intervient en général à la demande de l'enseignant. Il est composé de Monsieur Thellier, maître à dominante pédagogique et éducative (maître E), de la maîtresse à dominante relationnelle (maître G) et de Mme Guehring, psychologue scolaire de l'Education nationale.

Mme Guehring a été présente en ce début d'année scolaire le jeudi matin pour des besoins spécifiques. Elle est présente sinon le lundi matin. Monsieur Thellier sera présent en fin d'année.

- *AESH*

A la rentrée, 4 élèves avaient une notification de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) pour un accompagnement. Une seule AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap) est affectée à l'école. Il manque 48 heures de prise en charge (non pourvues). Deux enfants n'ont donc pas d'accompagnant. Un éducateur spécialisé du Sessad de Bagnolet viendra une heure une fois par semaine.

Depuis la rentrée scolaire, des actions sont menées par les représentants des parents d'élèves et la Ville pour interpeller le Dasen (Directeur académique des services de l'Education nationale) sur ce sujet. L'école est en contact avec les personnes référentes de la circonscription, mais

l'Education nationale manque de personnel qualifié. Des affiches ont été envoyées aux écoles pour inciter les personnes qui le souhaitent à candidater sur ces postes.

- *médecin scolaire*

Pas de médecin scolaire. Il n'y a pas de visites médicales systématiques prévues pour les enfants de l'école. Une secrétaire médicale réceptionne les PAI (projets d'accueil individualisés, quand l'état de santé nécessite des adaptations à apporter pour la vie de l'enfant). Une infirmière scolaire est présente pour plusieurs écoles de la ville.

## 5/ Projets

- Spectacle de Noël: un spectacle est prévu en fin d'année, le 16/12 à l'école. Et, un livre sera offert par la mairie avant les vacances de fin d'année.

- Projet intergénérationnel "Hottes de Noël"

L'équipe propose de reconduire le projet d'offrir des cartes ou petites créations pour les résidents de maisons de retraite des Lilas. Ce projet, organisé par des représentants de parents, peut rassembler les familles, le service périscolaire et les classes volontaires.

- Projet Chorale, classe 1

Proposition d'une chorale avec une représentation dans l'école avant les vacances de Noël et dans la ville pour la fête de la musique.

- Autres projets de classes

Classe 1: projet sur les animaux et le vivant (phasmes, crevettes...)

Classe 2: projet sur la découverte d'une ville et d'un pays (France/Paris, Italie/Rome, Royaume-Uni/Londres) et sur la protection de la nature et la déforestation (au Sénégal)

Classe 3: projet sur la nature et les éléments (le vent), le temps qui passe (les saisons), les animaux (projet de sortie à la galerie de l'évolution), Noël (avec "Pierre et le loup" à la Cité de la musique)

Classe 4: projet sur les couleurs (Semaine des couleurs), défi interclasses de construction (avec du matériel de construction Nathan à gagner pour l'école), projet musique avec des pistes audio des réalisations pour les élèves.

Classe 5: projet art (Street Art, Picasso, Rodin, Arts d'Afrique et aborigènes, avec à chaque fois une sortie prévue, dont une sortie atelier à la Villette sur le street art).

- Cycle de natation

Il est prévu à partir de février pour les Grandes sections. Le cycle peut être en stage massé (plusieurs séances par semaine pendant une période courte) ou une séance par semaine pendant

une période plus longue. Une réunion aura lieu le 28 novembre pour préciser les modalités des séances de piscine.

Les représentants ont demandé à ce que les parents puissent être prévenus le plus tôt possible des horaires des séances et des créneaux pour passer l'agrément, car des parents doivent accompagner la piscine (dans l'eau s'ils passent avant un test). L'an dernier, la communication n'avait pas été optimale au sujet des créneaux pour passer cet agrément, qui avaient été trop peu nombreux et à des horaires peu pratiques.

## **6/ Sécurité**

Le 10 novembre a eu lieu un premier exercice incendie où les élèves étaient avertis, cet exercice s'est fait sous forme de jeu. L'évacuation a été rapide et sans soucis particuliers. Le prochain exercice aura lieu le trimestre suivant sans prévenir les élèves (mais en prévenant les adultes). Un troisième exercice aura lieu où seule la directrice sera prévenue (sur un temps de sieste).

Un exercice PPMS (Plan particulier de mise en sûreté, exercice attentat) se déroulera avant le 7 décembre (sous forme de jeux « cache-cache »). Les enfants et parents seront prévenus en amont. Le scénario de cet exercice est donné par l'Education nationale.

## **7/ Mutualisation des locaux avec le périscolaire**

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, les enfants sont accueillis à l'école Romain Rolland tous les mercredis (décision prise par la mairie en raison de forts effectifs au centre de loisirs Jean-Jack Salles le mercredi).

La mairie précise qu'il faudrait une baisse durable des effectifs pour retourner à Jean-Jack Salles. Elle assure par ailleurs qu'il y aura des sorties le mercredi à la fois pour Romain Rolland et Jean-Jack Salles (les cars peuvent venir prendre des enfants à Romain Rolland). Le centre a déjà eu lieu l'an dernier à Romain Rolland, et l'école a tout le matériel disponible pour accueillir les enfants.

Pendant les vacances scolaires, les enfants seront toujours accueillis au centre de loisirs J-J Salles.

## **8/ Travaux**

La visite de Mme Mangin - DDEN (Déléguée départementale de l'Education nationale) n'a pas encore eu lieu, mais devrait intervenir prochainement. Elle permettra d'établir une liste des travaux à réaliser au sein de l'école.

Les enseignants insistent sur la nécessité de points d'eau dans les classes qui n'en ont pas encore. La mairie note que c'est la priorité pour notre école. Les arbitrages budgétaires n'ont pas encore été faits par la mairie pour 2023. La mairie souligne qu'elle est contrainte par une hausse de certaines dépenses (hausse des coûts de l'énergie, inflation, prestataire de la cantine

qui demande à revoir le marché), sans augmentation de ses recettes. Elle priorise les travaux dans les écoles de la ville en fonction des urgences.

La directrice souligne une autre priorité, un portillon qui ne ferme pas. Des fenêtres en hauteur ferment par ailleurs mal dans certaines classes à l'étage. La mairie indique que les services techniques peuvent aussi venir pour des demandes ponctuelles de leur ressort.

Mme Hajjaj a fait une demande auprès de la mairie en listant les travaux à réaliser:

- point d'eau dans les classes 1/2/3/5 : Demande récurrente de l'équipe enseignante et des représentants des parents d'élèves auprès de la mairie
- Boiseries à refaire (moisissures, infiltrations)
- peintures de rafraîchissement
- portillon qui relie la cour à la cantine
- Fenêtres au 1er étage
- Carrelage fissuré causant des infiltrations

Concernant l'amiante, la mairie signale qu'elle doit renouveler ses diagnostics cette année, mais qu'ils ont déjà été faits et qu'il n'y a pas de risques sur l'école.

- Concernant le parvis devant l'école, des représentants ont demandé à la mairie s'il était possible de mettre des panneaux "Cyclistes pied à terre", des parents faisant état de cyclistes passant rapidement notamment le soir à la sortie du périscolaire. La mairie se renseigne.

- Déchets et incivilités devant l'école Romain Rolland: un brise-vues sera installé devant l'entrée du périscolaire élémentaire pour éviter les jets de déchets. Des agents municipaux nettoient afin de ne laisser aucun déchet dangereux. La police municipale passe régulièrement.

## **9/ Coopérative**

Il y a environ 3.000€ sans compter le 1er appel de coopérative, dont les dons n'ont pas encore été intégrés. Cet argent sera utilisé pour du matériel pédagogique, sorties, spectacles, projets culturels...

Le photographe viendra le 1er décembre pour la photo individuelle.